

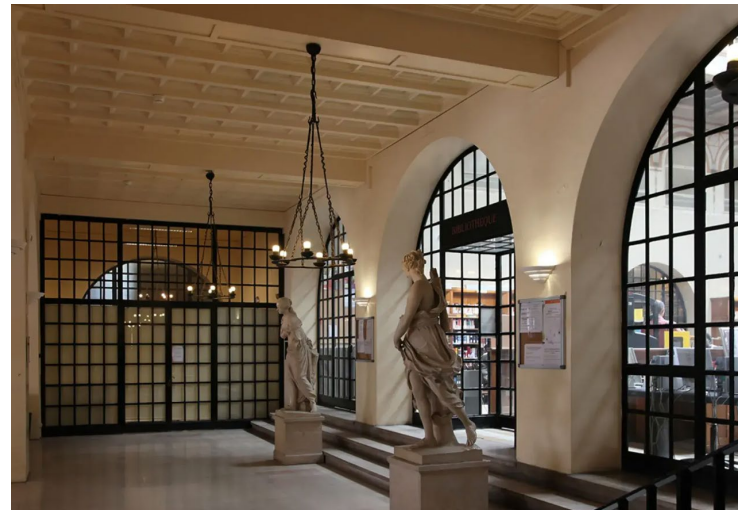
**École d'histoire de l'art et
d'archéologie de la Sorbonne
(UFR03)**

Réunion de pré-rentree

Licences 3 - Histoire de l'art
Double-licences

Mardi 9 septembre 2025

Bienvenue à l'Institut d'art et d'archéologie



La licence 3, une année pour :

- consolider ses connaissances
- débiter une spécialisation
- entrer en contact avec le monde professionnel
- préparer l'après-licence

École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne
UFR 03



LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE



2025 / 2026



SOMMAIRE

CALENDRIER DE L'ANNEE UNIVERSITAIRE	6
LE PLAGIAT	7
REAGIR FACE AU HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL	8
SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER	9
CALENDRIER DU DEPARTEMENT DES LANGUES	10
CHANTIERS DE FOUILLES DIRIGES PAR DES ENSEIGNANTS OU CHARGE DE COURS DE L'UFR03	12
PRESENTATION GENERALE DES LICENCES	13
DIRECTION DES ETUDES EN LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	14
LICENCE 1 & 2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	15
LICENCE PREMIERE ET DEUXIEME ANNEES (L1 ET L2)	16
LICENCE 1	17
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	18
THEMES DES COURS DE LA L1 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	20
LICENCE 2	24
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	25
THEMES DES COURS DE LA L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	27
STAGE ET RAPPORT DE FOUILLE – L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE - PARCOURS ARCHEOLOGIE	33
LICENCE 2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	36
PRESENTATION GENERALE DE LA L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	37
MODALITES D'ADMISSION EN LICENCE PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	38
INFORMATIONS A L'INTENTION DES ETUDIANTS ETRANGERS	40
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	41
THEMES DES COURS DE LA L2 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	43
OFFRE DE COURS POUR LES ETUDIANTS HORS UFR03	47
LICENCE 3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE	48
PRESENTATION GENERALE DE LA LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – TROISIEME ANNEE (L3)	49
LICENCE 3 PARCOURS ARCHEOLOGIE	51
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS ARCHEOLOGIE	52
THEMES DES COURS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS ARCHEOLOGIE	55
STAGE OBLIGATOIRE DE LICENCE 3 ET RAPPORT DE STAGE - ARCHEOLOGIE	64
LICENCE 3 PARCOURS HISTOIRE DE L'ART	68
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS HISTOIRE DE L'ART	69
THEMES DES COURS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS HISTOIRE DE L'ART	72
STAGE OBLIGATOIRE DE LICENCE 3 ET RAPPORT DE STAGE – HISTOIRE DE L'ART	83
LICENCE 3 PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA	86
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA	87
THEMES DES COURS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS HISTOIRE DU CINEMA	89
STAGE OBLIGATOIRE DE LICENCE 3 ET RAPPORT DE STAGE – HISTOIRE DU CINEMA	93
LICENCE 3 PARCOURS INTENSIF	96
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS INTENSIF	97

LICENCE 3 PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	100
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	101
THEMES DES COURS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	103
LES STAGES EN LICENCE 3 - PARCOURS PRESERVATION DES BIENS CULTURELS	106
LICENCE 3 PARCOURS DOUBLE LICENCE PARIS 1 / UNIBAS	107
ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS DE LA L3 HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE – PARCOURS DOUBLE LICENCE PARIS1 / UNIBAS	108
REGLEMENT DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	112
OUVERTURE DE L'INSTITUT D'ART ET D'ARCHEOLOGIE	122

Vos principaux interlocuteurs et interlocutrices au sein de l'équipe pédagogique

- Directeur pédagogique de la L3 HdA :
 - Ronan Bouttier L3HA@univ-paris1.fr
- Double parcours :
 - Émilie Portat emilie.portat@univ-paris1.fr
- Parcours intensif :
 - Éléonore Marantz L3HAAIntens@univ-paris1.fr
- Directrice des études de la licence (L1-L2-L3) :
 - Éléonore Marantz dirufr03@univ-paris1.fr

Vos principaux interlocuteurs et interlocutrices au sein de l'équipe administrative de l'UFR 03/EHAAS

- Romain Le Marchand (responsable administratif)

Raufr03@univ-paris1.fr

- Gislain Marilleaud (gestionnaire de la L3)

L3ufr03@univ-paris1.fr

- Horia Djoudi (gestionnaire des stages et de l'insertion professionnelle)

stages.insertionprof-ufr03@univ-paris1.fr

L'équipe administrative est présentée sur le site de notre École où vous trouverez toutes les informations utiles et les réponses aux questions habituelles que vous vous posez.

Calendrier 2025-2026



Calendrier universitaire 2025 - 2026

Le calendrier s'applique aux L1, L2, L3 et M1 de l'université. Peuvent déroger les M2, les masters MEEF, les DU, les formations en apprentissage, les formations accréditées avec d'autres établissements et les formations à distance

Semestre 1				Semestre 2							
sept. 2025	oct. 2025	nov. 2025	déc. 2025	janv. 2026	févr. 2026	mars 2026	avr. 2026	mai 2026	juin 2026	juil. 2026	
1 L	1 M	1 S Toussaint	1 L	1 J Nouvel an	1 D	1 D	1 M	1 V Fête du travail	1 L	1 M	
2 M	2 J 3	2 D	2 M	2 V	2 L Début TD EDS L1 L2	2 L	2 J 9	2 S	2 M	2 J	
3 M	3 V 4 EDS	3 L	3 M 11	3 S	3 M	3 M	3 V 10 EDS	3 D	3 M	3 V	
4 J	4 S	4 M	4 J 12 EDS	4 D	4 M 2	4 M	4 S	4 L	4 J	4 S	
5 V	5 D	5 M 7	5 V	5 L	5 J 3 EDS	5 J	5 D	5 M 14 EDS	5 V	5 D	
6 S	6 L	6 J 8 EDS	6 S	6 M	6 V	6 V	6 L	6 M	6 S	6 L	
7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 S	7 M	7 J	7 D	7 M	
8 L	8 M 4	8 S	8 L	8 J	8 D	8 D	8 M 10	8 V	8 L	8 M	
9 M	9 J 5 EDS	9 D	9 M 12	9 V	9 L	9 L	9 J 11 EDS	9 S	9 M	9 J	
10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 V	
11 J	11 S	11 M	11 J 13 EDS	11 D	11 M 3	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	
12 V	12 D	12 M 8	12 V	12 L	12 J 4 EDS	12 J	12 D	12 M	12 V	12 D	
13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 V	13 L	13 M	13 S	13 L	
14 D	14 M	14 V 9 EDS	14 D	14 M	14 S	14 S	14 M	14 J	14 D	14 M	
15 L	15 M 5	15 S	15 L	15 J	15 D	15 D	15 M	15 V	15 L	15 M	
16 M	16 J 6 EDS	16 D	16 M	16 V	16 L	16 L	16 J 12 EDS	16 S	16 M	16 J	
17 M	17 V	17 L	17 M 13	17 S	17 M	17 M	17 V	17 D	17 M	17 V	
18 J	18 S	18 M	18 J 14 EDS	18 D	18 M	18 M	18 S	18 L	18 J	18 S	
19 V	19 D	19 M	19 V	19 L	19 J	19 J	19 D	19 M	19 V	19 D	
20 S	20 L	20 J 10 EDS	20 S	20 M	20 V	20 V	20 L	20 M	20 S	20 L	
21 D	21 M	21 V	21 D	21 J	21 S	21 S	21 M	21 J	21 D	21 M	
22 L	22 M 6	22 S	22 L	22 J	22 D	22 D	22 M	22 V	22 L	22 M	
23 M	23 J 7 EDS	23 D	23 M	23 V	23 L	23 L	23 J	23 S	23 M	23 J	
24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 V	
25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 M	25 S	25 L	25 J	25 S	
26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 J	26 D	26 M	26 V	26 D	
27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 V	27 L	27 M	27 S	27 L	
28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 S	28 M	28 J	28 D	28 M	
29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 M	29 D	29 M	29 V	29 L	29 M	
30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 J	30 M	30 S	30 M	30 J	
	31 V		31 M	31 S		31 M		31 D		31 V	

Enseignements

Vacances

Examens

Périodes sans cours

Rattr 1e S : rattrapage des examens de la première session

Rattr 2e S : rattrapage des examens de la seconde session

Calendrier 2025-2026 — Les dates à retenir

RENTRÉE : Le lundi 15 septembre 2025

Premier semestre :

- 13 semaines de cours et TD à partir du 15 septembre 2025
 - Vacances de Toussaint : du 26 octobre au 3 novembre 2025
 - Vacances de Noël : du 21 décembre 2025 au 6 janvier 2026

Second semestre :

- 12 semaines de cours et TD à partir du 26 janvier 2026
 - Vacances d'hiver : du 1^{er} mars au 8 mars 2026
 - Vacances de printemps : du 26 avril au 3 mai 2026

Examens :

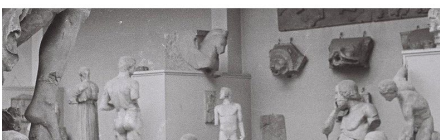
- Premier semestre : du 6 au 22 janvier 2026
 - Rattrapage : du 15 au 20 juin 2026
- Second semestre : du 4 au 23 mai 2026
 - Rattrapage : du 22 au 30 juin 2026

L'inscription pédagogique en L3 parcours HdA

Onglet : téléchargements



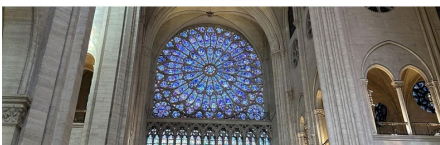
École d'histoire de l'art et d'archéologie de la Sorbonne
UFR 03



LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE



2025 / 2026



**Planning L3 Histoire
de l'art - 2025-2026**

(PDF, 110 Ko)



**Planning L3 Cinéma
- 2025-2026**

(PDF, 94 Ko)



**Planning L3 intensif
- 2025-2026**

(PDF, 121 Ko)



**Planning L3 double
licence Droit -
Histoire de l'art -
2025-2026**

(PDF, 116 Ko)



**Planning L3 double
licence Histoire -
Histoire de l'art -
2025-2026**

(PDF, 120 Ko)



**L3 parcours PBC -
2025-2026**

(PDF, 121 Ko)

L'inscription pédagogique en L3 parcours HdA

La L3 permet une première *spécialisation* avec le choix d'une dominante.

Modalités d'inscription :

- Pour pouvoir procéder à votre inscription pédagogique, il faut impérativement avoir effectué son inscription administrative.
- L'inscription pédagogique se fait en ligne sur <http://ipweb.univ-paris1.fr>
- en utilisant votre identifiant et mot de passe de votre compte de messagerie Paris 1.
- Pour les langues, les inscriptions se déroulent via le département des langues et le serveur **RESERVALANG**.
- Toutes les informations transitent par votre boîte mail Paris 1, merci de la consulter très régulièrement. C'est par ce biais que vous serez informés des dates d'inscription pour le semestre 6 (en général en novembre).
- **Conseils :**
 - 1) Lire attentivement la brochure mise à votre disposition sur le site de l'UFR afin de bien préparer votre choix.
 - 2) Préparer plusieurs scénarios d'emplois du temps.

Le choix d'une dominante en Licence 3

4 dominantes possibles dans le parcours Histoire de l'art :

- Art antique
 - Art médiéval
 - Art moderne
 - Art contemporain
-
- 1) Vous devez choisir au moins deux CM avec TD dans la dominante sur vos 4 UE fondamentales.
 - 2) La dominante est choisie pour toute l'année de licence 3, c'est-à-dire le semestre 5 et le semestre 6.

Le stage en L3 et l'expérience en laboratoire

Onglet : Nos formations

Stages : règles générales et formalités



Valider son stage obligatoire



L'expérience pédagogique en laboratoire



Enseignants habilités à signer une convention de stage en L3



- 1- établir votre convention de stage (en 3 exemplaires, formulaire à télécharger depuis votre ENT, sur P-Stage)
- 2 - connaître votre référent parmi les enseignant (la cohorte est divisée par ordre alphabétique)
- 3 - rédiger votre rapport de stage
(6 pages, entre 12000 et 15 000 signes, à rendre mi-avril)
- 4 - le déposer sur l'EPI

Cas particuliers et précisions ? Contactez Madame Horia Djoudi

stages.insertionprof-ufr03@univ-paris1.fr

Le dispositif de césure

Demander une césure

Une demande de césure se prépare à l'avance. Les dossiers devront être remis :

- le 30 mai pour une césure commençant en septembre de l'année suivante
- le 30 septembre pour une césure commençant au deuxième semestre (à titre exceptionnel)

Ils seront envoyés sous format numérique à l'adresse suivante : cesure-ehaas@univ-paris1.fr

Les dossiers seront constitués de :

- La convention pédagogique de césure remplie par l'étudiant
- Une lettre de motivation
- Un C.V.
- Le relevé de notes de l'année N-1.
- Si possible, lettre d'engagement de la structure d'accueil (sur papier à en-tête) comportant par exemple les dates exactes du stage, de la formation, de l'emploi, du bénévolat, etc., ainsi que sa durée, le contenu, l'indemnité et /ou avantages en nature.

Convention pédagogique, modalités à télécharger sur le site
de l'EHAAS

REAGIR FACE AU HARCELEMENT MORAL OU SEXUEL

Lutte contre le harcèlement moral

Le harcèlement moral se caractérise par « des agissements répétés qui ont pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptibles de porter atteinte aux droits de la personne et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale, et de compromettre son avenir professionnel ».
(article 222-33 du code pénal)

Lutte contre le harcèlement sexuel

« Le harcèlement sexuel est le fait d'imposer à une personne, de façon répétée, des propos ou comportements à connotation sexuelle qui, soit portent atteinte à sa dignité en raison de leur caractère dégradant ou humiliant, soit créent à son encontre une situation intimidante, hostile ou offensante. Est assimilé au harcèlement sexuel le fait, même non répété, d'user de toute forme de pression grave dans le but réel ou apparent d'obtenir un acte de nature sexuelle, que celui-ci soit recherché au profit de l'auteur des faits ou au profit d'un tiers. »
(article 222-33 du code pénal)

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation de harcèlement, ne restez pas seul !
PARLEZ-EN !

A l'UFR 03, trois enseignants-chercheurs référents peuvent vous recevoir :

Claire ALIX : Claire.Alix@univ-paris1.fr

Arnaud BERTINET: Arnaud.Bertinet@univ-paris1.fr

Sophie DELPEUX : Sophie.Delpeux@univ-paris1.fr

sosharcelement@univ-paris1.fr

<https://www.panthéonsorbonne.fr/universite/engagements/dispositif-de-signalement>

Le handicap à l'EHAAS

Vous êtes en situation de handicap :

- Vous pouvez bénéficier d'aménagements de la **L1 au doctorat**
Prise de note de vos cours, aménagements lors des partiels, relectures des travaux, ...

- Manifestez-vous au plus vite auprès du relais handicap

Pour le Rdv, prévoyez un certificat médical récent

handi@univ-paris1.fr

- Dates limites pour bénéficier d'aménagements :

S1 : 17/10/25 — S2 : 27/02/26

Vous souhaitez aider, accompagner vos camarades en situation de handicap ?

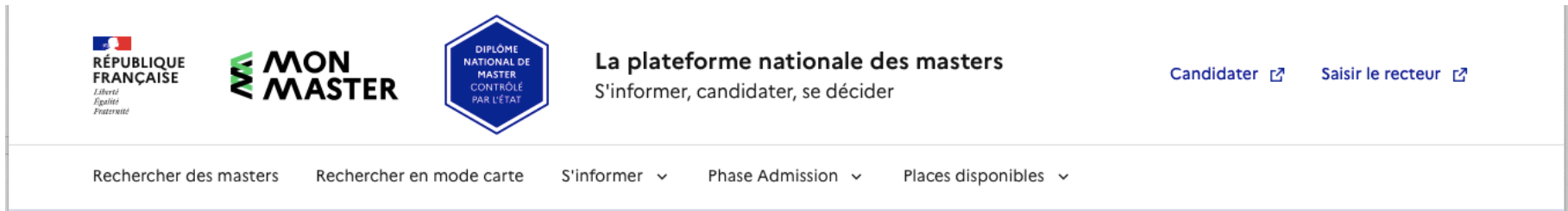
- Portez-vous volontaires auprès de Nadia Tlili, référente handicap de Paris 1 :
 - Nadia.Tlili@univ-paris1.fr
 - À votre écoute les deux correspondants handicap de l'UFR :
 - Sophie Delpeux et Denis Gardenet /handicap-ufr03@univ-paris1.fr

L'accès au niveau Master

Désormais, la procédure est devenue nationale.

= Calendrier unique, site unique de candidature pour tous les masters en France :

monmaster.gouv.fr



Dépôt des candidatures : **entre mars et avril**

► ? Réfléchir assez vite à vos souhaits d'orientation pour l'an prochain :

- grande diversité de masters proposés suite à la L3 HDA, les connaître
- déposer plusieurs candidatures
- vérifier la faisabilité de votre projet (période, encadrant)

Présentation de la bibliothèque : Madame Delmotte

Présentation des enseignements